



plan d'urbanisme

Affectation du sol et répartition des densités

LÉGENDE / AFFECTATION : USAGES DOMINANTS

- Résidence**
- Faible densité (moins de 30 log./ha)⁽¹⁾
 - Moyenne densité (de 30 à 60 log./ha)⁽¹⁾
 - Forte densité (plus de 60 log./ha)⁽¹⁾
- Commerce et services**
- Commerce d'accommodation et de voisinage
 - Commerce de détail et services
 - Commerce artériel et de gros
 - Commerce relié à l'automobile
 - Mixte (Centre-ville, résidence, commerce et services, parc et équipement communautaire)
- Parc et équipement communautaire**
- Parc et espace vert de voisinage
 - Parc et équipement de quartier
 - Équipement public municipal
 - Équipement public quasi-industriel
- Industrie**
- Industrie à faible incidence sur le milieu
 - Industrie à forte incidence sur le milieu
- Agriculture et forêt**
- Aire agricole
 - Aire forestière
- Expansion urbaine**
- Aire d'urbanisation prioritaire
 - Aire d'expansion urbaine
- Voie de circulation⁽²⁾**
- | | existante | projetée |
|------------------|-----------|----------|
| Autoroute rurale | ===== | ===== |
| Artère | ===== | ===== |
| Collectrice | ----- | ----- |
| De desserte | ----- | ----- |
- Limite municipale**
-

(1) Densité nette moyenne, indicative de la densité dominante à l'échelle de la zone.
 (2) Le tracé des principales voies de circulation et des rues de desserte proposées n'est qu'indicatif; le tracé précis de ces voies apparaît aux programmes particuliers d'urbanisme; le respect de ces tracés est obligatoire.

ROCHE URBANEX
 Ltee Groupe-conseil



Échelle : 1 : 20 000
 Date : février 1986
 Source du fond de plan : M.E.R., 1:20000, 1979.

